

LES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



ORGANISATEUR : STAJ NORD / ARTOIS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2.5

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Permettre aux participants de mesurer pleinement l'étendue de leur responsabilité sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de leur association ou à titre personnel

Permettre aux participants d'évaluer leurs besoins en assurance (activités, locaux,...) afin de souscrire un contrat adapté.

DATE(S) DE LA FORMATION

31 octobre 2024
09h30 / 12h00

LIEU DE LA FORMATION

?
? interleukin

POUR S'INSCRIRE

 0327472997

 sebastien-dubart@staj.asso.fr

 <https://forms.gle/3qVzomequMwzFA87>

STRUCTURE FORMATRICE

 STAJ Nord / Artois

 Voir la présentation de cette structure